

DEVENEZ INFIRMIER/INFIRMIERE

Présentation du métier

L'infirmier coordonne et dispense des soins de nature technique, relationnelle, éducative et préventive. Il réalise des soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade et surveille l'état clinique des patients. Il agit, soit à son initiative, soit sur prescription médicale. Ce métier allie des compétences théoriques et pratiques.

Compétences visées

Le référentiel de compétences prévoit 10 compétences à acquérir :

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer, former des professionnels et des personnes en formation.

Objectif de la formation

Obtention du diplôme d'Etat d'infirmier et du grade licence.

Taux de réussite en 2021 : 86%

Prérequis

- Être âgé(e) d'au moins **17 ans** pour entrer en formation.
- Être **titulaire d'un baccalauréat** (toutes séries) ou de l'équivalence de ce diplôme
- Ou être **candidat relevant de la formation professionnelle continue**, telle que définie par l'article L.6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

Sélection

L'entrée en formation est sélective. Il existe deux modes d'admission :

- Une sélection sur PARCOURSUP : Inscription sur la plateforme nationale pour tous les bacheliers-sélection sur des critères nationaux
- Une sélection Formation Professionnelle Continue (FPC) pour les personnes non-bachelières et ayant 3 ans d'expérience professionnelle quel que soit leur domaine d'activité, et donc ayant cotisé 3 ans (à taux plein) à un organisme de protection sociale. Pré-Inscription en ligne obligatoire (<http://webconcours.lafocss.org/WebConcours/Accueil>) et envoi du dossier complet au secrétariat : Mme Inara BRAZE 01 41 58 56 73

Délai d'accès à la formation : cf. Note d'information

Pour les candidats FPC :

- Les inscriptions aux épreuves de sélection ont lieu de novembre à mars*.
- Les épreuves de sélection en mars*.
- Les résultats sont publiés au mois d'avril*.
- La rentrée a lieu la 1^{ère} semaine de septembre.

*Calendrier sous réserves de modifications. Les dates seront précisées par arrêté de l'ARS.

Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

L'Institut propose un accueil et un accompagnement adapté pour les personnes en situation de handicap ou présentant des difficultés d'apprentissage. Pour plus d'informations, veuillez envoyer vos questions par mail à : Mme Marie-Solange DOUCOT ms.doucot@lafocss.org

Nombre de places

107 places

Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 3 ans, construite sur une logique universitaire en 6 semestres.

Il s'agit d'une formation en alternance, avec des cours à l'université (dont une partie en distanciel) et des cours en Institut de Formation. Les stages professionnels se déroulent dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales.

Le référentiel de formation s'appuie sur l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié.

La répartition est 2100 heures d'apports théoriques et 2100 heures de pratique clinique en stage (Grand Paris).

Chaque IFSI de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon est conventionné avec la faculté de médecine : Médecine Sorbonne Université (IFPS) et Université Paris Cité (IFSI Paris).

La rentrée a lieu la 1^{ère} semaine de septembre.

Contenu de la formation

6 Unités d'enseignement sur chaque semestre :

- UE 1 : Sciences humaines, sociales et droit : Psychologie, Sociologie, Anthropologie/ Législation, Éthique, Déontologie /Santé Publique et Économie de la Santé
- UE 2 : Sciences biologiques et médicales : Biologie Fondamentale/ Cycles de la vie et grandes fonctions / Processus traumatiques, infectieux, psychopathologique, obstructifs, tumoraux / pharmacologie /Santé, maladie, handicap, accidents de la vie/défaillances organiques et processus dégénératifs
- UE 3 : Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes : Raisonnement et démarche clinique infirmière /Projet de soins infirmiers/rôles infirmiers et organisation du travail /initiation à la démarche de recherche /Encadrement des professionnels de soins
- UE 4 : Sciences et techniques infirmières, interventions : Soins de confort et de bien-être/ Soins relationnels / Soins d'urgence/ Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical /Soins infirmiers et gestion des risques/soins éducatif et préventifs /soins palliatifs et fin de vie /Qualité des soins évaluation des pratiques
- UE 5 : Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière : Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens / communication et conduite de projet/ Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires /Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles
- UE 6 : Méthode de travail : TIC, anglais

Méthodes pédagogiques

TP et TD en groupe restreint, ateliers sophrologie/massage/théâtre, séances de simulation et d'analyse de pratique, entretien de suivi après chaque retour de stage, enseignement hybride (présentiel et distanciel).
13 formateurs- 1 formateur pour 23 étudiants

Modalité d'évaluation

L'ensemble des compétences doivent être validées, par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence et la validation des stages.

Plusieurs types d'épreuves sont organisés pour évaluer les modules de formation :

- Contrôles de connaissances
- Analyse de cas cliniques,
- Travaux de recherche à partir de thèmes spécifiques
- Pratique simulée
- Fiche de lecture

Stages

4 types de stage sont obligatoires pendant la formation :

- Soins de courte durée
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

La durée des stages varie de 5 à 15 semaines.

Lieux d'exercice

L'infirmier peut exercer dans les hôpitaux et cliniques (médecine, chirurgie, urgences, pédiatrie...), en psychiatrie, gériatrie, en médecine du travail, médecine scolaire, à domicile, en centres de santé, en structures pour personnes handicapées, et dans le domaine humanitaire.

A l'issue de la formation, **100% des diplômés qui recherchent un poste sont en emploi.**

Evolution professionnelle

Après le diplôme, il est possible de s'orienter vers une spécialisation : puéricultrice – infirmier anesthésiste (IADE) – Infirmier de bloc opératoire (IBODE).

Avec le grade licence, il est possible de poursuivre des études universitaires, vers un master (Infirmière de pratiques avancées IPA).

L'évolution de carrière est importante vers un parcours de cadre de santé.

Tarifs

Droit d'inscription annuelle à la licence : 170 euros / Cotisation au CROUS : 91 euros

Frais annuels de scolarité : 600 euros

Possibilité de bourses régionales et de fonds d'aide spécifiques

Prise en charge employeur : 9000 € / an

Candidats démissionnaires – En disponibilité – En financement personnel : 8 500 € / an

Demandeurs d'emploi éligibles au financement régional : prise en charge totale par le Conseil Régional.

Pour toute information complémentaire veuillez contacter Mme PAIVA au 01 41 58 56 81

Les atouts de l'IFPS

- ✓ Un accompagnement individualisé
- ✓ Une pédagogie participative en groupe restreint
- ✓ Un réseau de stages important et de qualité : Hôpitaux publics et privés Paris et proche couronne (enfant et adulte), domicile, centres de santé, structures de santé publique, ...
- ✓ Notre taux de réussite de 93%

Contact

Mme Inara BRAZE : 01 41 58 56 76 i.braze@lafocss.org

QUI SOMMES NOUS ?

L'Institut de Formation Paramédicale et Sociale (IFPS)

L'Institut de Formation de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon dispense une offre de formation professionnelle initiale et continue dans le champ sanitaire et social. Agréé par la Région Ile-de-France et l'Agence Régionale de Santé (ARS), il prépare à 4 diplômes d'Etat :

- Infirmier,
- Aide-Soignant,
- Auxiliaire de Puériculture,
- Accompagnant Educatif et Social.



<https://www.croix-saint-simon.org/>

La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

De la naissance à la fin de la vie au service des familles

Créée en 1906 et reconnue d'utilité publique depuis 1922, La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon répond aux besoins sanitaires et médico-sociaux des personnes fragilisées par la maladie, l'âge, l'isolement, les charges de famille ou l'insuffisance des ressources, de la naissance à la fin de la vie.

Elle déploie une offre globale et diversifiée **d'accueil, d'accompagnement, de soins ou de prise en charge médicale ou médico-social**, en Île-de-France à travers un **Institut de Formation Paramédicale et Sociale (IFPS)** et de **50 structures sanitaires et médico-sociales** organisées en pôle d'activité :

- Le pôle Santé
- Le pôle Personnes Âgées/Personnes Handicapées
- Le pôle Petite Enfance